

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Alexandre Boily

<https://www.cadre21.org/membres/92a61963e5784d470f288eeb>

Date d'obtention : 2024-11-17 19:01:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est d'abord important d'analyser les impacts potentiels sur l'élève dans le milieu scolaire. Par la suite, il faut entamer la démarche avec l'élève qui vient dénoncer l'acte de sextage. De plus, tout au long de la démarche, il est important de ne pas se substituer au rôle d'un enquêteur de police. Nous sommes des intervenants en milieu scolaire et nous n'avons pas à voir les images. Notre travail est de déterminer s'il s'agit d'un geste impulsif ou malveillant de suivre la trajectoire. Enfin, la collaboration avec le policier en milieu scolaire est importante.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que chaque situation est différente et nécessite un temps d'analyse. De plus, au fil des situations, de nouvelles informations peuvent faire surface, ce qui peut nécessiter un changement de la trajectoire. Je retiens également que nous amorçons uniquement la démarche avec nos élèves, sinon notre travail est de référer les personnes (parents) à la SQ. Enfin, je retiens qu'il ne faut pas rencontrer l'instigateur du sextage s'il s'agit d'un geste malveillant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La cueillette d'information lorsque nous rencontrons les témoins ou les victimes. Il est important d'avoir une posture bienveillante, sans jugement. Je crois que cette étape est vraiment déterminante pour aller chercher les bonnes informations, les intentions derrière les gestes et, par la suite, de choisir la bonne trajectoire.